

# Une assemblée tirée au sort ?

liberation.fr/france/2014/11/13/une-assemblee-tiree-au-sort\_1142113

13 novembre 2014 à 15:12



Au milieu des efforts intellectuels nombreux fournis pour renouveler notre démocratie moribonde, l'idée du Tirage au sort (TAS) fait son chemin. Dans le champ universitaire, autour de Loïc Blondiaux ou Yves Sintomer par exemple, dans les librairies, avec l'essai à succès de David Van Reybrouck, *Contre les élections* (Babel, 2014), ou sur la toile, à travers les vidéos virales d'Étienne Chouard et les interventions intempestives de ses affidés notamment par des blogs ou des forums de discussion. Ce mouvement, qui progressait à bas bruits, a été relancé à la faveur du débat récemment ouvert pour une Sixième République et pour une Assemblée constituante : faut-il tirer les constituants au sort ? Le TAS sera-t-il le prochain principe d'attribution des charges publiques, législatives notamment, dans la perspective d'un nouveau régime ?

Si le TAS offre la perspective alléchante d'en finir avec les «politiciens professionnels», bien trop souvent méprisants envers leurs électeurs et serviles envers les grands de ce monde, il ne résiste cependant pas à l'analyse républicaine et relève d'une vision naïve, voire dangereuse, du politique. Elle est naïve, parce que, sans aller jusqu'aux analyses marxienne ou gramscienne de l'idéologie dominante et de l'hégémonie culturelle – par laquelle la classe dominante, tant qu'elle existe, influence spontanément et en profondeur toute conscience individuelle qui n'est pas munie d'un solide antidote théorique – d'innombrables expériences de psychologie sociale suffisent à battre en brèche l'idée selon laquelle la lumière de la raison et de l'intérêt général jaillit de toute discussion collective menée à l'abri des «partis» ou des «lobbys». Comment, en effet, se protéger sérieusement, en tant qu'individu, de l'influence de ceux qui contrôlent les grands médias, du pouvoir de ceux qui détiennent les capitaux, de l'inertie de l'administration technocratique et surtout de la terreur politiquement incapacitante de la «crise» économique ? Comment imaginer que le poids de toutes les idées reçues que ces pouvoirs imposent, cesse subitement de peser sur des députés par le seul fait qu'ils seraient tirés au sort ?

La seule force capable de faire contrepoids aux préjugés et aux intérêts de classe demeure, n'en déplaise à

Tirage  
au  
sort  
pour  
la  
Ligue  
des  
champions  
de  
l'UEFA,  
2010.  
Photo  
:  
FABRICE  
COFFRINI.

l'individualisme théorique des pro-TAS, la force collective – des partis ou associations – condensée dans un même mouvement pour le pouvoir et la présentation d'un programme clair. Bien entendu, la forme partisane – et l'engagement militant avec elle – souffre aujourd'hui de discrédit : le parti idéal n'existe pas, il reste toujours à en améliorer l'organisation interne pour éviter les travers existants et les catastrophes du passé : mais qu'il faille encore en forger la (contre) culture commune ne le rend pas moins indispensable.

En outre, l'élection des représentants par le vote populaire, en soumettant au choix du grand nombre le concours de projets de société différents, demeure la façon la plus démocratique de trancher des arbitrages qui, dans une société capitaliste, opposent des intérêts différents voire contradictoires. En démocratie, la conflictualité s'épuise et se régénère dans les discours et les mobilisations qui animent l'espace public.

Bien sûr, il serait souhaitable que l'assemblée soit plus «représentative», au sens sociologique du terme qu'elle ne l'est. Mais ce n'est pas cela qui cause le déficit démocratique de nos institutions : si l'on ne croit plus dans la politique aujourd'hui, c'est d'abord parce que le système représentatif a concentré tout le pouvoir de décision au sein des seuls représentants. Il a réduit les citoyens à ne jouer qu'un rôle d'électeur. Sitôt que ses représentants sont élus, le peuple est esclave, il n'est rien.

Une assemblée tirée au sort ? La belle affaire si rien n'est fait pour contrebalancer et contrôler le pouvoir absolu de ses représentants. Quant à la remise en cause insidieuse du droit de vote, elle ne peut mener qu'à une passivité politique redoublée du corps social. Pour accroître la circulation du pouvoir, le contrôle entre les institutions et la société civile, on peut recourir au référendum révocatoire, au référendum d'initiative populaire, au droit de pétition (assorti d'un devoir de les traiter par les pouvoirs), à des assemblées locales dotées d'une portion de pouvoir législatif, à l'interdiction du cumul des mandats, à une définition plus stricte de la nature du mandat.... Autant de solutions possibles pour revaloriser le seul souverain qui soit : le peuple.

[Pierre Crétois philosophe](#) , [Jean-Numa Ducange historien](#) , [Mathilde Larrère historienne](#) , [Stéphanie Roza philosophe](#) , [Clément Sénéchal politiste](#)